

Voie verte de l'Armagnac : lancement des travaux pour finaliser la liaison



Voie verte de l'Armagnac : lancement des travaux pour finaliser la liaison

Le Conseil départemental du Gers engage une nouvelle étape dans l'aménagement de la Voie verte de l'Armagnac. À partir du 16 mars 2026, des travaux vont débiter sur la commune de Montréal-du-Gers afin de permettre la continuité de cet itinéraire dédié aux mobilités douces.

Aujourd'hui, la voie verte est déjà aménagée entre Condom et Lagrault-du-Gers, ainsi qu'entre Cazeneuve et Eauze. Il reste toutefois 3 kilomètres à réaliser pour relier ces deux sections. Ce tronçon, situé à proximité du tunnel de Pomiro, traverse un Espace naturel sensible protégé en raison de la présence de chiroptères. Pour préserver cet environnement, l'itinéraire sera aménagé en contournement du tunnel.

La première phase du chantier consiste en la réhabilitation des ouvrages d'art présents sur cette section. Les travaux liés à la structure de la future voie verte et à son aménagement interviendront ensuite à partir de l'automne 2026, conformément au calendrier défini par les études environnementales.

Une fois achevée, cette portion permettra de finaliser la continuité de la Voie verte de l'Armagnac. L'aménagement comprendra une voie verte de 2,5 mètres de largeur, dédiée notamment aux cyclistes, ainsi qu'une sente piétonne d'un mètre destinée aux marcheurs et aux pèlerins du GR65, dont l'itinéraire sera dévié sur ce nouveau tracé.

Ce projet s'inscrit dans la stratégie du Département visant à développer les mobilités douces et les itinéraires touristiques sur le territoire gersois. Les travaux bénéficient d'un financement à hauteur de 80 % du Fonds mobilités actives et de la Dotation de soutien à l'investissement des départements (DSID).

Le Mot de Lydie Toison, conseillère départementale en charge des Mobilités

« Avec le lancement de ces travaux, le Conseil départemental poursuit concrètement son engagement en faveur des mobilités douces et du développement touristique du territoire. La Voie verte de l'Armagnac est un projet structurant pour le Gers : elle permettra à la fois de sécuriser les déplacements à vélo ou à pied et de valoriser un patrimoine naturel et paysager remarquable. Finaliser cette liaison, c'est offrir aux habitants comme aux visiteurs un itinéraire continu, accessible et respectueux de l'environnement ».